



Meyer Habib, né le 28 avril 1961 à Paris, marié et père de quatre enfants, vit à Paris. Il est binational franco-israélien et est dirigeant d'entreprise, responsable associatif et homme politique franco-israélien.

Directeur général du groupe Vendôme à Paris, spécialiste de joaillerie, il est, depuis le 9 juin 2013, le député de la Huitième circonscription des Français établis hors de France.

Issu d'une famille d'origine italo-tunisienne, Meyer Habib grandit dans le 19e arrondissement de Paris. Il reçoit une éducation juive traditionnelle et fût très influencé par son père, Emmanuel Habib, qui a fondé la première société de fabrication de vins cashers, « Habib frères », à la fin des années 1950, et son oncle, Elie Lolo Habib, très investi dans l'action sociale en faveur de la jeunesse, notamment dans le cadre du Fédération des sociétés juives de France (FSJF) et en

l'honneur de qui fût fondée l'association Ahavat Hayeled, qui apporte un soutien aux enfants (centre de vacances et aides scolaires).

Il effectue sa scolarité à l'école Lucien De Hirsch puis au lycée Yabné.

Après un baccalauréat scientifique, il part faire ses études en Israël. Il intègre après une classe préparatoire dans le prestigieux Institut israélien de technologie Technion de Haïfa où il obtient un diplôme d'ingénieur en génie industriel.

Carrière professionnelle

À l'issue de ses études au Technion, Meyer Habib se lance dans la vie professionnelle. Il devient rapidement directeur général adjoint de la marque Citizen . Il crée la marque Citi Or dans les années 1990. Meyer Habib dirige aujourd'hui le Groupe Vendôme, société de joaillerie de luxe.

Engagements associatifs

Jeune militant, Meyer Habib s'engage à l'adolescence, sur les traces de son père, ami de Menahem Begin, dans le mouvement de jeunesse sioniste radical Betar. Il prend part à de nombreuses actions contre le racisme et l'antisémitisme, notamment contre des organisations d'extrême-droite à la fin des années 1980[réf. nécessaire].

Son engagement militant et associatif le pousse à s'engager dans les années 1990 au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Président de la Commission Israël, il œuvre au renforcement des relations entre la France et Israël. Dans ce cadre, il tisse des liens étroits avec de nombreuses personnalités politiques françaises, dont l'ancien président Nicolas Sarkozy et son successeur François Hollande[réf. nécessaire]. Meyer Habib est à l'origine de nombreux événements dont, le 22 juin 2003, les « 12 heures de l'Amitié France Israël », qui a réuni plus de 50 000 personnes et plus de 100 parlementaires. De nombreuses personnalités politiques françaises participent à cet événement, parmi lesquelles François Hollande, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, Dominique Strauss-Kahn ou François Bayrou. Côté israélien, le Premier ministre Benyamin Netanyahu, ami personnel de longue date de Meyer Habib, fait le déplacement.

Membre du Comité exécutif du KKL, il est également élu au comité directeur du CRIF, puis au bureau exécutif. Élu à trois reprises à la vice-présidence du CRIF, il se présente à la présidence de l'institution en 2010, contre Richard Prasquier. Il démissionne de la vice-présidence à la suite de son élection comme député de la 8e circonscription des Français de l'étranger.

Débuts en politique

En 2013, à la suite de l'annulation de l'élection de Daphna Poznanski-Benhamou en tant que députée, il se présente à l'élection législative partielle dans la 8e circonscription des Français

établis hors de France, sous l'étiquette de l'UDI. Il bénéficie du soutien officiel de Benyamin Netanyahu, le Premier ministre israélien ainsi que du soutien de Jean-Louis Borloo, président-fondateur de l'UDI.

Meyer Habib termine le premier tour, à la deuxième place avec 15,37 %, derrière la candidate UMP, Valérie Hoffenberg (21,85 %), et devant la candidate PS Marie-Rose Koro (14,61 %). Le 9 juin 2013, il est élu député au second tour face à Valérie Hoffenberg, avec 4 767 voix sur 111 731 inscrits, soit 53,36 % des suffrages exprimés, dans un contexte de forte abstention. Il soutient François Fillon pour le second tour de la primaire présidentielle des Républicains de 2016.

Défense des intérêts des Français établis hors de France

Attentif depuis de nombreuses années à la situation des Français établis à l'étranger, Meyer Habib axe son travail législatif sur la préservation de la double nationalité, la lutte contre tout projet de loi favorable à la double imposition^[13] et la reconnaissance des diplômes français hors frontières^[14].

Il se dit favorable à l'élargissement de la couverture médicale aux Français de l'étranger à l'égal des Français de France ainsi qu'à l'autorisation de cumuler toutes les années travaillées à l'étranger pour les retraités. Engagé pour la promotion de la langue et la culture françaises à l'étranger, il participe au développement des programmes permettant à tous les enfants de la seconde et troisième génération d'avoir accès à la langue et à la culture française, en particulier en soutenant les programmes FLAM.

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Ancien militant de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Meyer Habib est actif dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Il est vice-président du groupe d'études sur l'antisémitisme à l'Assemblée nationale.

À Paris, le 8 mai 1988, Meyer Habib participa avec une trentaine de militants du Betar à une agression (avec barre de fer, matraques, étoiles de David/jet) contre un groupe de sept personnes venues commémorer la fête de Jeanne d'Arc, deux fonctionnaires de police furent blessés lors de l'intervention et l'arrestation de 2 militants sionistes (dont Meyer Habib). Le rapport de police a été reproduit dans son intégralité dans le livre Les Guerriers d'Israël d'Emmanuel Ratier (ISBN 978-2950831811).

Le 29 janvier 2014, à la suite de l'affaire Dieudonné et la prolifération des « quenelles », il dépose, avec plusieurs députés UDI, Jean-Louis Borloo notamment, une proposition de loi visant à requalifier les infractions d'incitation à la haine raciale en délit, afin de « rendre la sanction plus dissuasive ». Elle vise également à « pénaliser les gestes ou comportements portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la victime ou d'un groupe de personnes dont fait partie la victime à raison de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée », ainsi que l'interdiction « de porter ou d'exhiber en public un uniforme, un insigne ou un emblème rappelant les uniformes, les insignes ou les emblèmes qui ont été portés ou exhibés par les membres d'une organisation déclarée criminelle » sauf pour les besoins d'un film, d'un spectacle ou d'une exposition.

En mars 2015, entre les deux tours des élections des départementales, Meyer Habib, interpelle le Premier ministre, Manuel Valls, et son gouvernement sur sa conception à géométrie variable du camp républicain. Il renvoie dos à dos extrême gauche et extrême droite et soutient : « Si c'est ni ni, c'est ni extrême droite, ni extrême gauche. »

Droits des minorités : défense des chrétiens d'Orient

Mobilisé pour la défense des chrétiens d'Orient, Meyer Habib est secrétaire du groupe d'étude sur les chrétiens d'Orient à l'Assemblée nationale et participe régulièrement, à titre personnel, aux actions mises en place en faveur des chrétiens d'Orient.

En juin 2014, Meyer Habib invite, à l'Assemblée nationale, le père Gabriel Nadaf (en), prêtre orthodoxe grec, chef de file de la minorité chrétienne araméenne en Israël.

Lutte contre le terrorisme et les filières djihadistes

Engagé dans la lutte contre le terrorisme, Meyer Habib est vice-président de la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes de l'Assemblée nationale.

En octobre 2014, il prend la parole en séance publique à l'Assemblée nationale sur la loi relative au terrorisme et défend deux amendements visant à réprimer sévèrement l'exhibition de drapeaux et emblèmes terroristes dans l'espace public (comme cela pu se voir lors des manifestations anti-juives de juillet 2014) et à priver les familles de terroristes des prestations sociales qu'elles reçoivent au titre de leur membre radicalisé.

En avril 2015, Meyer Habib maintien ses positions fermes et favorables à la loi relative à la perte de la nationalité française et crime d'indignité nationale pour tout individu portant les armes contre les forces françaises ou contre tout civil français.

Intérêts des entreprises et des salariés

Chef d'entreprise, Meyer Habib est attaché à concilier les intérêts des entreprises autant que ceux des salariés. Il a notamment co-signé la proposition de loi visant à faciliter l'emploi d'un auxiliaire de vie professionnelle pour les chefs d'entreprise handicapés ainsi que la proposition de loi de Jean-Louis Borloo visant à rétablir les avantages liés aux heures supplémentaires. Il a été le vice-président de la commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises, de juillet 2014 jusqu'à la dissolution de cette commission

ad hoc, en décembre 2014.

Politique étrangère de la France

Meyer Habib est membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Statut de Jérusalem

Meyer Habib appelle de ses vœux la reconnaissance de Jérusalem comme capitale indivisible de l'État d'Israël. Il milite pour le transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem.

Reconnaissance d'un État palestinien

En mai 2013, dans une vidéo diffusée sur Youtube destinée à présenter sa famille aux électeurs, il qualifiait Israël d'« Etat le plus moral et le plus humaniste au monde ».

Fin 2014, Meyer Habib, aux côtés d'autres parlementaires comme Claude Goasguen ou Christian Estrosi, s'oppose au projet du Parti socialiste de résolution invitant la France à reconnaître un État palestinien. Le projet, à forte teneur symbolique, est finalement adopté par 339 voix contre 151. Pour Meyer Habib, cette reconnaissance, anticonstitutionnelle et contre-productive, « équivaut à importer le conflit israélo-palestinien en France ».

Le 17 janvier 2017, à l'Assemblée nationale, Meyer Habib dénonce l'organisation de la Conférence pour la paix au Proche-Orient qui s'est tenue à Paris le 15 janvier. Selon lui « Jamais un juif ne sera un colon à Jérusalem, jamais un juif ne sera un colon en Judée ! Jamais ! ».

En mai 2017, Meyer Habib s'élève contre la mention « Territoires palestiniens » sur l'enveloppe des brochures électorales envoyées aux Français vivant en Cisjordanie. Il qualifie ce choix de « provocation, ayant pour effet d'humilier les Français d'Israël » et assure que cela témoigne d'un « biais antisioniste d'une partie de nos diplomates ». Meyer Habib considère Jérusalem comme la capitale indivisible de l'État d'Israël.

Négociations avec l'Iran

Meyer Habib est partisan d'une ligne dure et sans concession face à l'Iran, qu'il considère comme le principal responsable de l'instabilité au Moyen-Orient et soupçonne de tenir un double langage. Il a appelé, à plusieurs reprises, la France à assumer sa responsabilité historique et ne pas céder sur le programme nucléaire iranien.

Pour une opposition politique constructive au gouvernement

Meyer Habib est partisan d'une opposition constructive face au gouvernement socialiste. Il a ainsi affirmé : « chaque fois qu'un pas ira dans la bonne direction, je l'approuverai ».

C'est ainsi qu'il fut notamment l'un des seuls députés de l'opposition, avec Frédéric Lefebvre, à voter en faveur du Pacte de responsabilité. Il a également soutenu la loi « Cazeneuve » de lutte contre le terrorisme. Début 2015, il s'est déclaré favorable à la loi dite « Macron »[25] pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques mais a refusé de voter la confiance au gouvernement à la suite de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution.

Les 19 propositions de Meyer Habib

- Parce que la crise de confiance de l'opinion vis à vis des hommes et des organisations politiques est le plus souvent dues à la faiblesse des convictions et des idées.
Il n'y a pas de politique crédible qui ne soit basée sur un socle de pensées et sur un projet,

- Parce que nous avons besoin, aujourd'hui, de voir émerger une politique fédératrice, durable, écologique et innovante,
- Parce que, dans un monde qui change et qui exige à la France de se redéfinir, les Français établis à l'étranger sont une véritable richesse,

Je veux placer en tête de mes priorités :

PROTEGER

- 1) la préservation de la bi-nationalité. Nous ne pouvons pas accepter que la reconnaissance de la nationalité de nos proches soit une source de discrimination.
- 2) la lutte contre tout projet de loi favorable à la double imposition.
- 3) la meilleure reconnaissance des diplômes entre la France, l'Union Européenne, Israël et la Turquie.
- 4) l'élargissement de la couverture médicale aux Français de l'étranger à l'égal des Français de France et la création d'une CARTE VITALE POUR TOUS.
- 5) l'autorisation de cumuler toutes les années travaillées à l'étranger pour les retraités.
- 6) la mise en place d'un minimum vieillesse pour les Français de l'étranger.
- 7) le déploiement des dispositifs d'aide pour les personnes handicapées et dépendantes, et notamment :
 - Un guichet unique pour la prise en charge, avec la création de maisons pour l'autonomie et l'intégration des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.
 - La mise en place d'équipes de soins et d'unité de soins.
 - La création de plateformes de répit pour accompagner les aidants.

Faire entendre la voix des Français établis à l'étranger au plus haut niveau de l'Etat est ma plus grande préoccupation. Aujourd'hui, je m'engage :

S'ENGAGER

- 8) à aider les Français établis à l'étranger à se structurer en groupe de propositions et d'actions pour pouvoir peser sur les débats et les décisions dans leur pays d'installation.
- 9) à lutter contre le chômage des Français de l'étranger en créant, en coopération avec les associations locales, des antennes d'aide à la recherche d'emploi
- 10) à promouvoir l'entrepreneuriat avec la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les Français de l'étranger créateurs d'entreprise.
- 11) à préserver le principe de gratuité dans l'enseignement français à l'étranger et à refonder le système de bourses. Trop d'élèves de classes moyennes et modestes sont oubliés aujourd'hui.
- 12) à défendre le rayonnement culturel français en refusant la fermeture d'Instituts français et en promouvant les artistes français résidant à l'étranger. Les faire connaître afin de les inclure dans les événements culturels locaux est primordial pour renforcer l'image de la France.

Je souhaite renforcer le lien qui existe avec la France notamment :

ACCOMPAGNER

13) en transférant l'ambassade de France de Tel Aviv à Jérusalem, capitale de l'Etat d'Israël, et en m'opposant à la casse des Services consulaires et à la fermeture d'antennes, notamment en Italie, en Israël et en Grèce.

14) en facilitant la délivrance de certificats de vie et le travail des diverses Caisses de retraite.

15) en facilitant les démarches pour obtenir des documents administratifs (carte d'identité, passeports) dans les consulats.

16) en développant des programmes permettant à tous les enfants de la 2nde et 3eme génération d'avoir accès à la langue et à la culture française, en particulier les programmes FLAM.

Dans un monde inter-connecté, développer l'innovation et les réseaux économiques constituent un véritable défi. Voilà pourquoi je propose aux Français de la circonscription :

INNOVER

17) La mise en place d'une chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la 8e circonscription pour promouvoir les projets innovants dans l'environnement et le développement durable.

18) Le renforcement des partenariats euro-méditerranéens en inaugurant un Forum de la Méditerranée une fois par an.

19) La création d'incubateurs de projets dans les différents pays de la circonscription pour pousser les jeunes talents.